OCOM C170.01 – VISIONNER DES ÉPISODES DE COMMENT C'EST FAIT

1. **Rendement** : Visionner des épisodes de *Comment c'est fait*

2. **Conditions** :

   a. Éléments fournis :

      (1) *DVD des épisodes de Comment c'est fait*,

      (2) de la supervision,

      (3) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : Aucun.

   c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.

3. **Norme** : Le cadet doit visionner des épisodes de *Comment c'est fait* afin de susciter un intérêt pour l'industrie de la construction aéronautique et de la maintenance des aéronefs.

4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter des principaux éléments de l'industrie de la construction aéronautique et de la maintenance des aéronefs.	Exposé interactif	5 min	C3-345 Transports Canada
PE2	Visionner les épisodes de *Comment c'est fait* et en discuter, y compris : a. ce qui fait partie de la construction aéronautique; b. ce qui fait partie de la maintenance des aéronefs.	Activité en classe	50 min	C3-288

5. **Durée** :

   a. Introduction et conclusion : 5 min

   b. Exposé interactif : 5 min

   c. Activité en classe : 50 min

   d. Durée totale : 60 min

6. **Justification :**

   a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 parce qu'il permet à l'instructeur de présenter les renseignements de base aux cadets.

   b. Une activité en classe a été choisie pour le PE2 parce qu'il s'agit d'une façon interactive de stimuler l'esprit et de susciter l'intérêt des cadets.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PG-002/A-CR-CCP-801-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

7. **Documents de référence :**

   a. C3-288 Production MAJ, épisodes *Comment c'est fait*, Canada.

   b. C3-245 Transports Canada. (2011). Règlement de l'aviation canadien 2011-1. Extrait le 25 octobre 2011 du site http://www.tc.gc.ca/eng/civilaviation/regserv/cars/part1-subpart1-1104.htm

8. **Matériel d'instruction :**

   a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableaux de papier, RPJ, projecteur multimédia) approprié au secteur d'entraînement,

   b. le *DVD des épisodes de Comment c'est fait*,

   c. un lecteur DVD,

   d. un téléviseur ou un projecteur multimédia.

9. **Matériel d'apprentissage :** Aucun.

10. **Modalités de contrôle :** Aucune

11. **Remarques :** Revoir les épisodes de *Comment c'est fait* avant d'enseigner la leçon et déterminer lesquels répondent le mieux aux objectifs d'instruction de l'escadron.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PG-002/A-CR-CCP-801-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.